



SOUTH NATION  
**CONSERVATION**  
DE LA NATION SUD

En vigueur le 1 janvier 2024

# BARÈME DE FRAIS D'APPROBATIONS

38 rue Victoria, Finch, ON K0C 1K0 | [www.nation.on.ca](http://www.nation.on.ca)

Tél: 613-984-2948 | Télécopieur: 613-984-2872 | Ligne sans frais: 1-877-984-2948



# SOUTH NATION CONSERVATION DE LA NATION SUD

---



## Barème de frais d'Approbations de la Conservation de la Nation Sud (CNS)



- Barème A: Urbanisme
- Barème B: Permis relatifs à la conservation
- Barème C: Examens techniques
- Barème D: Renseignements, Services professionnels et Terres de conservation
- Barème E: Inspections des systèmes septiques
- Barème F: Gestion des terres privées
- Barème G: Terres de conservation protégées
- Barème H: Programmes des bassins versants

Paiements par chèque, argent comptant, débit ou crédit sont acceptés.  
Les paiements par carte de crédit seront soumis à un frais de service de 2.4%.



## BARÈME A: URBANISME

Type de demande	2024
<b>Modifications du plan officiel et de zonage</b>	
Standard	820 \$
Majeur	4 000 \$
Modification au règlement de zonage	410 \$
Demandes de dérogation mineure	410 \$
<b>Demande de consentement</b>	
Demande de consentement	500 \$
Acceptation des conditions (le cas échéant)	235 \$
<b>Contrôle du plan d'implantation</b>	
Résidentiel Individuel	420 \$
Mineur	700 \$
Standard	1 120 \$
Majeur	2 790 \$
<b>Plan de lotissement/Contrôle des parties de lots/Plan de condominium</b>	
Moins de 10 lots et/ou 2 ha avec services municipaux complets	1 360 \$
Moins de 10 lots et 2 ha avec services privés	2 695 \$
Plus de 10 lots et/ou 2 ha avec services privés ou services municipaux complets	4 120 \$
Acceptation des conditions pour l'enregistrement du lotissement (par phase)	2 070 \$
Révision prioritaire (par phase)	6 295 \$
Réactivation de dossier (dossier inactif depuis plus de 2 ans)	50% des frais actuels
Révision (tous types de dossiers)	50% des frais actuels
Consultation préalable <sup>1</sup>	Gratuit
<b>Loi sur l'eau saine</b>	
Avis d'autorisation en vertu de l'article 59	\$300
Plan de gestion des risques	temps du personnel

### Catégories de demandes :

- Mineur : aucune étude technique
- Standard : une étude technique
- Majeur : plusieurs études techniques

<sup>1</sup> Un taux horaire peut être facturé pour les consultations préalables lorsque le personnel doit y consacrer beaucoup de temps.



## REMARQUES (ANNEXE A: URBANISME)

Les examens sont conformes au mandat de la Conservation de la Nation Sud se rapportant aux exigences de circulation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*, la Politique de la CNS sur l'administration des frais, la Politique de service à la clientèle de la CNS, les Politiques de groupe de travail d'examen en temps opportun de Conservation Ontario et du Protocole d'entente provincial de 2001 des offices de protection de la nature sur la délégation des responsabilités [Ministère des Richesses naturelles et des Forêts et Ministère des Affaires municipales et du Logement].

Les examens peuvent être effectués en vertu d'ententes de services d'urbanisme municipaux ou d'ententes avec des organismes des gouvernements provincial et fédéral. L'article 21.2 de la *Loi sur les offices de protection de la nature* permet à la CNS de facturer des frais pour les programmes et les services conformément à la Politique sur les catégories de droits du ministre (11 avril 2022) et la Politique de la CNS sur l'administration des frais.

Les frais ne comprennent pas les frais d'examen des rapports techniques (annexe C). Tous les frais doivent être payés avant la communication des commentaires écrits aux autorités d'approbation.

Un frais (le plus élevé) s'applique pour les demandes simultanées, sauf indication contraire (par exemple, lorsqu'un amendement sur le plan officiel et un amendement au règlement de zonage sont soumis pour le même développement).

Aucuns frais ne sont facturés à une municipalité participante relevant de la compétence de la CNS pour les examens de planification entrepris par cette municipalité.



## BARÈME B: PERMIS RELATIFS À LA CONSERVATION

Type de demande		Description	2024
Franchissement de cours d'eau	Privé – ponceau/pont	Remplacement d'entrée privée ≤ 30 m	280 \$
		Remplacement d'entrée privée > 30 m	665 \$
		Nouvelle entrée privée	665 \$
	Infrastructure – ponceau/pont	Remplacement (même dimension) ≤30 m et ≤ 1 m dia.	280 \$
		Remplacement (différente dimension) ou nouveau ≤1 m dia.	665 \$
		> 1 m dia. - 2 m dia.	1 040 \$
		> 2 m dia.	2 050 \$
		Resurfaçage	280 \$
		Travaux de superstructure ou de culée	665 \$
		Nouveau pont	2 685 \$
	Forage dirigé haute pression	Largeur du chenal ≤ 3 m	280 \$
		Largeur du chenal > 3 m	665 \$
	Franchissement des services publics d'eau (tranchée ouverte)	Largeur du chenal ≤ 3 m	1 040 \$
Largeur du chenal > 3 m - 10 m		2 050 \$	
Largeur du chenal > 10 m		2 685 \$	
Quais	Infrastructure de quai	≤ 45 m <sup>2</sup>	280 \$
		> 45 m <sup>2</sup>	665 \$
		Tous quais à encaissement	1 040 \$
Remblayage et terrassement	Remblayage (m <sup>3</sup> ) / terrassement (ha) (inclue champ d'épuration)	≤ 100 m <sup>3</sup> / ≤ 0.25 ha	280 \$
		> 100 m <sup>3</sup> - 500 m <sup>3</sup> / > 0.25 ha - 0.5 ha	665 \$
		> 500 m <sup>3</sup> - 1000 m <sup>3</sup> / > 0.5 ha - 1.0 ha	1 040 \$
		> 1000 m <sup>3</sup> - 2000 m <sup>3</sup> / > 1.0 ha - 2.0 ha	2 050 \$



Type de demande		Description	2024
Bâtiment	Bâtiments annexes sans fondations	Dans une zone réglementée	280 \$
	Maison unifamiliale, bâtiment auxiliaire, addition et similaire	≤ 20 m <sup>2</sup>	280 \$
		> 20 m <sup>2</sup> - 100 m <sup>2</sup>	665 \$
		> 100 m <sup>2</sup> - 200 m <sup>2</sup>	1 040 \$
		> 200 m <sup>2</sup>	2 050 \$
Nouveau multi-résidentiel ou institutionnel			2 685 \$
Travaux le long des berges et nettoyage de cours d'eau	Altération de la berge, protection contre l'érosion, canalisation, nouveau cours d'eau et similaire	≤ 15 m	280 \$
		> 15 m - 50 m	665 \$
		> 50 m - 500 m	1 040 \$
		> 500 m - 1000 m	2 050 \$
	Nettoyage de cours d'eau (non drain municipal)		
Terre humide	Développement/interférence à l'intérieur de 30 m d'une terre humide	Examen mineur	280 \$
		Zone affectée ≤ 0.5 ha	665 \$
		Zone affectée > 0.5 ha and ≤ 1.0 ha	1 040 \$
		Zone affectée > 1.0 ha and ≤ 2.0 ha	2 050 \$

<b>Lettre d'autorisation</b> (p. ex., aménagement mineur dans une zone réglementée dans des lotissements approuvés)	130 \$
<b>Audience de révision sous Partie 6</b>	250 \$
Demande de prolongation de permis (doit être faite au moins 60 jours avant l'expiration).	135 \$
Demander une modification de permis	50% des frais actuels
Permis rétroactif (demande de permis après le début du projet)	200% des frais actuels
<b>Projets majeurs</b> (ex. Arrêté ministériel de zonage, demandes qui incluent plusieurs études techniques, travaux de berge, 1 000 m ou réalignement de cours d'eau, aménagement ou interférence avec > 2 ha de zones humides, lotissements sur 10 lots, mise en place de remblai sur > 2 000 m <sup>3</sup> / > 2,0 ha). * Des frais supplémentaires pour l'examen juridique ou technique par les pairs peuvent être applicables.	5 525 \$ *

Enquête de propriété		
Toute réponse écrite fournie aux propriétaires ou à leur représentant, portant sujet de patrimoine naturel, légales, immobilières, financières (incluant la SCHL), ou autres.	Consultation de dossier: examen normal (10 jours ouvrables)	290 \$
	Consultation de dossier: examen accéléré (5 jours ouvrables)	560 \$
	Avec inspection: examen normal	500 \$



## BARÈME C: EXAMENS TECHNIQUES

Les études sont préparées par des 'professionnels qualifiés' oeuvrant dans les domaines de l'ingénierie des ressources en eau, de la science des eaux souterraines, services du site, la géotechnique, les examens environnementaux, de l'écologie et la planification afin de soutenir le développement approprié.

Nos examens évaluent si les règlements et les lignes directrices ont été appliqués de façon adéquate.

Examen des rapports	Type de développement	2024
Examen normal (20 jours ouvrables) <sup>1</sup> <ul style="list-style-type: none"><li>Analyse de l'hydrologie des plaines d'inondation</li><li>Rapport géotechnique (sols et pentes instables)</li><li>Analyse de l'impact hydrologique sur les terres humides</li><li>Étude d'impacts environnementaux</li><li>Gestion des eaux pluviales</li><li>Plans de nivellement et de drainage des terrains</li><li>Évaluation de l'impact sur l'habitat aquatique et les poissons</li><li>Évaluation hydrologique</li><li>Analyse des terrains et des eaux souterraines</li><li>Services de site privé</li></ul>	Développement à petite échelle	460 \$
	Surface de développement < 0.5 ha	900 \$
	Surface de développement ≤ 2 ha	1 890 \$
	Surface de développement > than 2 ha	2 945 \$
Acceptation des conditions		340 \$
Projets majeurs <sup>2</sup>		Horaire
Examen des agrégats		4 000 \$

<sup>1</sup> Les services sont comptabilisés par dossier sur une base horaire. Dans le cas où les examens nécessitent plusieurs études et examens, la CNS se réserve le droit de facturer un taux horaire professionnel en plus de ce frais. Des frais minimums de ½ heure sont facturés pour le temps du personnel.

<sup>2</sup> Les grands projets sont des projets de grande importance qui exigent que l'Office de protection de la nature assiste à des réunions et réponde aux demandes de renseignements et aux préoccupations. Une demande auprès de l'Office de protection de la nature peut être active ou non.



## BARÈME D: RENSEIGNEMENTS, SERVICES PROFESSIONNELS, ET TERRES DE CONSERVATION

Produit / Service		2024
<b>Temps du personnel</b>		
	Taux administratif	75 \$/heure
	Taux technique	95 \$/heure
	Taux spécialiste	110 \$/heure
	Taux professionnel	115 \$/heure
	Taux de gestionnaire	125 \$/heure
	Taux de gestion supérieure	140 \$/heure
<b>Données numériques et cartes</b>		
Données de surveillance, fichiers SIG, photographie aérienne <sup>1</sup>		170 \$ plus le temps du personnel au tarif spécialiste
Cartes des risques naturels et autres cartes numériques		215 \$ plus le temps du personnel au tarif professionnel
Cartes personnalisées		90 \$ plus le temps du personnel au tarif spécialiste
<b>Rapports</b>		
Cout de base (numérique et papier)	Petit: 1-30 pages	140 \$
	Moyen: 31-100 pages	275 \$
	Grand: >100 pages	430 \$
Photocopiage	Noir et blanc	0,55 \$
	Couleur	1,00 \$/page - plus le temps du personnel
<b>Modèles de plaines d'inondation</b>		
Modèle hydraulique (fichiers modèles HEC RAS) <sup>1,2</sup> Modèle hydraulique (fichiers modèles HEC-HMS, SWMHYMO) <sup>1,2</sup>		2 200 \$ - plus le temps du personnel

Remarque : Des frais minimums de ½ heure sont facturés pour le temps du personnel.

<sup>1</sup> Un accord de licence de propriété intellectuelle ou de données numériques signé est requis.

<sup>2</sup> Une copie des fichiers d'entrée et de sortie mis à jour et des cartes des plaines inondables révisées doit être fournie.



## BARÈME E: INSPECTIONS DES SYSTÈMES SEPTIQUES

Classification des systèmes	2024
<b>Classe 2</b>	
Fosse d'eaux grises seulement Débit quotidien prévu ne dépassant pas 1 000 L/ jour)	430 \$
<b>Classe 3</b>	
Puisard - fosse d'eaux noires seulement Débit quotidien prévu ne dépassant pas 1 000 L/ jour)	430 \$
<b>Classe 4 et 5</b>	
Réservoir et champ d'épuration de classe 4 et réservoir de rétention de classe 5 Débit quotidien prévu < 4 000 L/jour	
Systemes nécessitant un entretien annuel	930 \$
Autres systèmes	825 \$
Réservoir et champ d'épuration de classe 4 et réservoir de rétention de classe 5 Débit quotidien prévu > 4 000 L/jour et < 10 000 L/jour	
Systemes nécessitant un entretien annuel	1 340 \$
Autres systèmes	1 220 \$
<b>Modifications de l'unité de traitement (aucun changement au champ d'épuration)</b>	
Remplacement/agrandissement/relocalisation	430 \$
Modification de matériel	845 \$
Réparation pompage/dosage du système ou réparations mineures (p. ex. l'en-tête de niveau)	215 \$
Installation d'un filtre/élévateur	215 \$
<b>Inspections supplémentaires et permis rétroactifs</b>	
Inspections supplémentaires ou répétées (classes 2, 3, 4 et 5 - débit quotidien prévu < 4 000 L/ jour)	215 \$
Toute inspection supplémentaire ou répétée	260 \$
Demander un permis une fois l'installation terminée (permis rétroactifs)	125% des frais actuels



SOUTH NATION  
**CONSERVATION**  
DE LA NATION SUD

<b>Révisions de permis (Certificat de modification)</b>	
Modification du type d'unité de traitement tertiaire	215 \$
Tuyaux et pierres aux chambres (surface égale ou réduction)	430 \$
Chambres aux tuyaux et pierres (agrandissement)	430 \$
Ajout d'appareils ou de surface habitable (aucune augmentation du débit de conception)	215 \$
Augmentation du débit de conception et / ou des élévations	215 \$
Changement de type de système (p. ex. conventionnel au tertiaire)	430 \$
Emplacement différent sur la propriété (évaluation de l'emplacement)	215 \$
Divers / Autres et / ou inspections supplémentaires	215 \$

<b>Renouvellement et expiration du permis</b>	
Le propriétaire renouvelle son permis (six premiers mois)	215 \$
Le propriétaire renouvelle son permis (2e semestre) **Maximum de deux renouvellements de six mois	215 \$

<b>Annulation et transfert de permis</b>	
Révision administrative	125 \$
Le propriétaire transfère son permis au nouveau propriétaire (pas de changements)	215 \$
Le propriétaire annule la demande (aucune inspection n'a été effectuée)	80%
Le propriétaire annule la demande (aucun permis délivré)	50%
Le propriétaire annule la demande (permis délivré)	33%
Le propriétaire change de concepteur ou d'entrepreneur	840 \$

<b>Permis de rénovation / de changement d'utilisation (Parties 10 et 11 du Code du bâtiment de l'Ontario)</b>	
Examen de conformité (aucune lettre fournie)	70 \$
Examen de conformité (lettre d'autorisation fournie)	185 \$

<b>Contrôle des terres et création de terrains (Loi sur l'aménagement du territoire)</b>	
Dérogations mineures et règlements de zonage (visite sur place requise)	210 \$
En dehors de la compétence de la CNS - Demandes de consentement (par demande)	420 \$
À l'intérieur de la compétence de la CNS - Demandes de consentement (par demande)	500 \$
Lots de lotissements ou condominium (par lot) (frais maximum de 5 000 \$)	260 \$

<b>Recherche de dossiers de fosse septique</b>	
Images et rapport juridique	105 \$

<b>Frais administratifs</b>	
Copies supplémentaires des documents de permis (photocopies)	25 \$
Photocopies d'autres documents	1 \$ par copie



## ANNEXE F: GESTION DES TERRES PRIVÉES

Produit/Service	Tarif 2024	
Programme	Frais des propriétaires fonciers	Subvention possible (Forests Ontario)
Programme 50 millions d'arbres	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1,05 \$/conifère</li><li>• 1,58 \$/bois dur</li><li>• 551 \$/ha pour pulvérisation en bande et traçage</li><li>• 525 \$/ha pour traçage</li><li>• Commande d'un minimum de 1 000 arbres</li></ul>	2,50 \$/ semis
Rétablissement des boisés après la tempête <sup>1</sup>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 0,21 \$/conifère</li><li>• 0,32 \$/bois dur</li><li>• Frais maximum pour les propriétaires fonciers : 3 000 \$</li></ul>	Aucun : le reste des coûts de plantation d'arbres est couvert par d'autres sources de financement
Arbres en vente libre	<ul style="list-style-type: none"><li>• Coût du matériel de pépinière plus 25 % pour l'expédition et la manutention</li><li>• Commande minimum de 100 arbres</li></ul>	Aucun

<sup>1</sup> Rétablissement des boisés après la tempête :

La Conservation de la Nation Sud (CNS) a obtenu un financement pour fournir une aide aux propriétaires de boisés privés touchés par la tempête Derecho de mai 2022. Le partenariat comprend Ressources naturelles Canada (RNC) par l'entremise du Programme 2 milliards d'arbres, les Comtés unis de Prescott et Russell et la Ville d'Ottawa.

Des frais réduits pour les semis d'arbres sont offerts aux projets admissibles qui se qualifient pour ce programme.

Des renseignements sur le programme sont disponibles à [nation.on.ca/woodlot-recovery](http://nation.on.ca/woodlot-recovery) ou en communiquant avec la CNS à [info@nation.on.ca](mailto:info@nation.on.ca) ou au 1.877.984.2948.



## ANNEXE G: TERRES DE CONSERVATION PROTÉGÉES

Service		2024
Chasse	Demandes de personnes résidant dans la zone de compétence de la CNS	100 \$
	Demandes de personnes résidant à l'extérieur de la zone de compétence de la CNS	150 \$
	Demandes de personnes de l'extérieur de l'Ontario	200 \$
Piégeage	Accords exclusifs de piégeage	25 \$
Aires de conservation - Permis d'utilisation des installations	Utilisation exclusive d'une aire de conservation (ex. : réunion de famille, événement public/privé, visite éducative, photographie, etc.)  Les demandeurs sont responsables de l'obtention d'une assurance responsabilité civile appropriée (s'il y a lieu) et d'un permis d'occasion spéciale	Gratuit ou par don
	Mariage ou grand événement privé	100 \$
Arbres commémoratifs dans les aires de conservation	Arbre commémoratif (disponible dans les aires de conservation du parc commémoratif McIntosh et du parc Oak Valley Pioneer)	500 \$
	Banc commémoratif (disponible dans toutes les aires de conservation de la CNS)	2,000 \$
Accords sur l'utilisation des terres (p. ex., utilisations agricoles : sirop d'érable ou miel, production de foin ou utilisations communautaires, etc.)	Les contrats et les accords d'utilisation des terres sont négociés au cas par cas en utilisant les taux actuels du marché	



## ANNEXE H: PROGRAMMES DES BASSINS VERSANTS

Programme/Service	2024
<b>Programme d'échange de crédits de phosphore total</b>	
Gestion du phosphore total	565 \$/ kg
<b>Programmes d'éducation environnementale</b>	
Ruisseau des rêves - Éducation environnementale et art communautaire	15 \$ / participant
Programme d'éducation sur le sirop d'érable	7 \$ / participant
Camp de pêche pour jeunes (camp d'été de deux jours)	95 \$ / participant
Programme d'apprentissage de la chasse pour jeunes	Gratuit (Delta Waterfowl partenariat)
Remarque : D'autres programmes d'études peuvent être offerts selon le principe du recouvrement des coûts, y compris les certifications d'études secondaires dans le cadre du Programme de majeure Haute spécialisation. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la CNS à l'adresse <a href="mailto:info@nation.on.ca">info@nation.on.ca</a> ou au 1 877 984-2948.	